Les personnes âgées gagnent des forces avec l'Huile de Foie de Morue

Les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue, recouvertes de sucre, sont très agréables à prendre. — Rapide augmentation de poids.

A cette époque de grand progrès, pourquoi vous laisser abattre par l'affaiblissement du grand âge ? Tout le monde sait que l'Huile de Foie de Morue contient, plus que toute autre substance connue, les vitamines si nécessaires pour la santé du corps et pour rajeunir l'organisme des personnes âgées, fatiguées et affaiblies ; mais personne n'aime prendre cette huile à cause de son goût affreux et des troubles d'estomac qu'elle provoque.

La science médicale avance à grands pas et aujourd'hui vous pouvez vous procurer, chez les pharmaciens, les Pastilles JESSEL qui contiennent toutes les excellentes propriétés de l'Huile de Foie de Morue la plus pure et qui, recouvertes d'une couche de sucre, sont agréables et efficaces en toutes saisons pour petits et grands.

Vous tirerez grand profit des Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue. Pourquoi ne pas vous sentir de dix ans plus jeune ? Pourquoi ne pas donner au corps une vitalité nouvelle ? Hommes, femmes et enfants amaigris, anémiés, surmenés, doivent prendre immédiatement les Pastilles JESSEL. Une femme a gagné 8 livres en 5 semaines. Un enfant très chétif a repris 5 kilos en 2 mois. Demandez un échantillon gratuit au Laboratoire JESSEL, 41, boulevard Haussmann, Paris.

9402

LES RECENSEMENTS ET LE CLASSEMENT DES AUTOMOBILES

Le ministre de la Guerre communique : « Aux termes de la loi du 18 juin 1934 sur les recensements et le classement des véhicules automobiles, les propriétaires d'automobiles et de remorques pour véhicules automobiles sont tenus de remettre, pour la première fois, entre le 1er et le 6 janvier 1935, à la mairie de leur résidence, une déclaration de propriété pour chacun des véhicules leur appartenant. Les imprimés nécessaires sont à leur disposition dans les mairies. Ces imprimés doivent être remplis avec le plus grand soin. La déclaration est obligatoire pour tous les véhicules, qu'ils aient été déclarés ou non les années précédentes. Seuls en sont dispensés les véhicules pour lesquels un certificat d'exemption de déclaration de possession a été délivré antérieurement par l'autorité militaire. Les propriétaires qui ne se conformeraient pas aux obligations de la loi sont passibles de sanctions pénales (contraventions et amendes) ».

LES VACANCES DU NOUVEL AN

M. André Mallarmé, ministre de l'Education nationale, vient d'autoriser les inspecteurs d'académie à reporter, par mesure exceptionnelle, les classes du lundi 24 décembre au jeudi 3 janvier 1935. Les vacances auront ainsi la même durée dans tous les établissements de l'enseignement public.

La BRUNE MOTTE-GORDONNIER stimule l'énergie, crée la bonne humeur

AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE DU NORD

Le Conseil Départemental d'hygiène s'est réuni mercredi, sous la présidence de M le docteur F Combemale, vice-président 15 membres étaient présents à la séance.

En ouvrant la séance, M. le président prononce l'éloge funèbre de M. J. Monsarrat, décédé le 9 décembre 1934 et se fait l'interprète de tout le Conseil pour adresser ses bien sincères condoléances au Dr C. Bourdon, vice-président du Conseil General, à l'occasion du deuil qui vient de le frapper.

Ont été examinées les affaires suivantes :

Creation d'un nouveau cimetière à **Wasquehal** ; Edification de maisons à proximite du cimetière de **Rousies** ; Cimetière de **La Neuville-en-Phalempin**; Maintien d'un puits. Rapporteur : M. L. Dollé).

Amelioration des conditions de distribution d'eau potable dans la partie haute de la ville d'**Avesnes-sur-Helpe.** (Rapporteur : M. Vandervynckt).

Fabrique de conserves de poisson, à **Coudekerque-Branche.** (Rapporteur : M. P. Gervois).

Depôt de films cinématographiques à Lille, rue Nationale, 84, avis definitif. (Rapporteur , M. le Colonel Devilliers)

Atelier de fabrication, à **Loos** : 1. Des sels de cobalt et de nickel et 2. du cerium et du glucinium. (Rapporteur : M. le docteur Vallée, au nom d'une sous-commission).

Des félicitations sont adressées à M. Dolle, professeur d'hydrogéologie à la Faculté des Sciences de Lille, à l'occasion de la médaille de vermeil qui lui a a été accordée par l'Academie de Médecine pour ses travaux speciaux sur les épidémies observees en France et dans les pays du protectorat pendant l'année 1933.

La prochaine réunion du Conseil Départemental d'Hygiène est fixée au mardi 9 janvier 1934.

LES INCULPATIONS RELEVÉES CONTRE LE TUEUR DE BERGERS

Le procureur Roume et le juge d'instruction Lèbre, ont signifié, à Giuseppe Sasla qu'il était inculpé :

1. De meurtre avec préméditation sans guet-apens, suivi de vol, sur la personne du maitre greffeur Vassili ;

2. De meurtre avec préméditation, avec guet-apens, suivi de vol, sur un grand chemin (circonstance aggravante) sur la personne de l'octogénaire Fernand Troin ;

3. De meurtre avec préméditation, avec guet-apens, suivi de vol, sur la personne de M. Ferdinand Rouvier, propriétaire à Ampus.

4. De meurtre avec préméditation, avec guet-apens, suivi de vol, sur un grand chemin, sur la personne du jeune chauffeur de Vérignon, Sianini Galiani.

L'ASSASSINAT DU ROI ALEXANDRE

La reine Marie de Yougoslavie s'est constituée partie civile

S.M. la Reine Marie de Yougoslavie vient de se constituer partie civile à l'instruction ouverte contre les complices du meurtrier de S. M. le Roi Alexandre. Elle a prié Me Paul Boncour, d'être son avocat dans l'instance.

La constitution de partie civile a eu lieu au cabinet du juge d'instruction par les soins de Me Delamotte, avoué près le Tribunal de Marseille.

DEUX ANCIENS DÉPUTÉS COMMUNISTES PRUSSIENS CONDAMNÉS

Les anciens députés communistes à la Diète de Prusse, Max Lademann et Walter Kraemer, ont été condamnés respectivement à 3 ans de réclusion et 3 ans de prison par le tribunal du peuple. M. Lademann était accusé d'avoir tenté de « désagréger la Reichwehr » et d'avoir réorganisé, avec M. Kraemer, la direction du parti communiste en Basse-Saxe.

M. YEVTITCH CONSTITUE LE NOUVEAU MINISTÈRE YOUGOSLAVE

Une dépêche de Belgrade annonce que M. Yevtitch, ministre des Affaires étrangères, démissionnaire, a reçu la mission de former le nouveau gouvernement.

AJOURNEMENT DES NÉGOCIATIONS NAVALES DE LONDRES

Les négociations navales de Londres ont été ajournées « sine die ».

GRANDE SOURCE VITTEL
remède naturel

lave le rein purifie le sang nettoie l'organisme

A JEUN ET AUX REPAS L'EAU DES ARTHRITIQUES

3551

« A M. PIERRE LAVAL, UN DES BONS OUVRIERS DE FRANCE »

Au cours de la réception des meilleurs ouvriers de France par M. Pierre Laval, M. Lucien Klotz a remis au ministre des Affaires etrangeres l'insigne de l'Association. M. Cartelin, président, a remis à M. Pierre Laval une plaquette portant l'inscription : « A M. Pierre Laval, ancien président du conseil, un des bons ouvriers de France ».

DROITS DES PAUVRES, TAXES SUR CINÉMAS, ETC

La commission des finances de la Chambre a, par 15 voix contre 5, décidé d'ajourner l'examen des deux projets déposés par le gouvernement, tendant à modifier, d'une part, le régime du droit des pauvres et, d'autre part, les taxes sur les cinématographes en instituant une taxe nouvelle sur les appareils de T.S.F.

LA COTISATION DES FEMMES INSCRITE A L'ASSURANCE SPÉCIALE, DEVENUES VEUVES OU DIVORCÉES

De « l'Officiel » : La cotisation supplémentaire annuelle que doivent verser les femmes non salariées des assurés admises à l'assurance spéciale qui, devenant veuves ou divorcées, désirent continuer à bénéficier, ainsi que leurs enfants, des prestations en nature auxquelles elles avaient droit antérieurement du chef de leur conjoint, est fixée, pour l'année 1935, à 300 francs, payables à raison de 25 francs par mois.

LE REPOS HEBDOMADAIRE DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL

De « l'Officiel » : L'article 44 du livre II du code du travail est modifié comme suit :

« Dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos pourra être supprimé les dimanches qui seront désignés, pour chaque commercec de détail, par un arrêté municipal (ou préfectoral, s'il s'agit de Paris) pris après avis des organisations d'employeurs et d'employés intéressées. Le nombre de ces dimanches ne pourra excéder trois par an.

» Chaque salarié ainsi privé du repos du dimanche doit bénéficier d'un repos compensateur et d'une majoration de salaire pour ce jour de travail exceptionnel égale à la valeur d'un trentième de son traitement mensuel ou à la valeur d'une journée de travail si l'interessé est payé à la journée: L'arrêté municipal (ou préfectoral, s'il s'agit de Paris) determinera les conditions dans lesquelles ce repos sera accordé, soit collectivement, soit par roulement, dans une période qui ne pourra excéder la quinzaine qui précede ou suit la suppression du repos. Si le repos dominical est supprimé un dimanche précédant une fête légale, le repos compensateur sera donné le jour de cette fête ».

POUR VOTRE MOTEUR PAR TEMPS FROID

CASTROL "CW"

LA XL DE L'HIVER...

LES SPORTS

FOOTBALL

L'Anglo-Fivois Goldicott jouera-t-il contre l'Antibes F. C.

S'il est un match que les Fivois doivent gagner, c'est bien celui qui les opposera, dimanche, sur leur stade Virnot, à l'Antibes-Juan-les-Pins F. C.

On connait, en effet, la position des deux clubs, dans le classement Fives occupe la douzième place, avec 11 points. Antibes le suit avec 9 points. Donc si la victoire devait aller au club sudiste, les Fivois perdraient une belle occasion de remonter au classement.

Mais Antibes veut également s'éloigner des dernières places.

Le stade Virnot lui a toujours été favorable. Puisqu'en 1932-33, il y triompha d'une façon très nette et réussissant, l'an dernier, le match nul, avec l'équipe fivoise en grande forme.

Il vient de reussir, en championnat, deux résultats qui imposent ceux de tenir en échec Sochaux et Mulhouse.

Avec la naturalisation de Belko et la rentrée de Kovacs son equipe doit avoir retrouvé l'allant qui faisait sa force, aussi nous devons nous appréter à assister à une rencontre des plus disputées.

Quelle sera l'équipe alignée par Fives? Là est le point délicat. Dalheimer, blessé lors de la rencontre au profit de l'Eurre du timbre antituberculeux, pourra-t-il tenir sa place ? En cas de defection, il y a évidemment Vandeputte et ceci permettrait aux dirigeants fivois l'introduction de l'excellent anglais Coldicott.

LE F. C. SOCHAUX AU STADE A. PROUVOST

Chacune des sorties du F. C. de Sochaux a attiré la grande foule et chaque fois les records d'affluence ont été battus. Les prochains adversaires de l'Excelsior A. C. tiennent actuellement la vedette et ont le don de passionner les foules.

Très athlétique, scientifique au possible, l'équipe doubiste ajoute à ces qualités une technique très poussée et dont le jeu s'apparente fortement au jeu des pros anglais. Chez eux, un seul souci : marquer des buts ! Toute l'équipe n'hésite pas à jouer l'offensive à outrance, confiante en son trio défensif : Wagner, Lalloué et Mattler, considéré comme la meilleure défense de France. Comme pivot, un as de la distribution de jeu, Roos, froid, flegmatique et clairvoyant. En avant, cinq shooteurs pour qui la feinte et le dribbling n'ont plus de secret. Le fameux Duhard au gabarit impresionnant et Abbiegem en sont les étoiles. Nul comme eux ne sait utiliser Courtois, second au classement des goals getters de France dont le shoot pardonne rarement. N'oublions pas de citer Leslie, danger constant par la rapidité de ses déboulés et la sécheresse de son shoot.

C'est donc à une très belle rencontre que sont conviés les sportifs de la région. Les places s'enlèvent rapidement et nous ne saurions trop recommander aux sportifs de se munir à l'avance de leur billet, car il est à prévoir que le match se jouera à guichets fermés.

Rappelons que la location fonctionnera jusqu'à samedi soir, à Roubaix, café Devos, 3, place de la Gare, et à Lille, café de l'Entr'acte.

LES CHAMPIONNATS DU NORD DE L'U. S. S. G. T.

Voici les résultats du 16 décembre, dans le groupe B :

D.A.C. Lille : 1-A.S.B.B. Lille : 4.
C.E.S. Lille : 2-E.S. Hellemmes : 2.
S.T. Croix : 1- J.G.S.F. Lille : 5.
A.C.P. Lille : 2-J.O. Roubaix : 1.
A.S.N. Roubaix : 3-S.O. Armentières : 0.

LE CLASSEMENT

	J.	G.	N.	P.	Pts
A.C.P. Lille	8	7	0	1	22
A.S.B.B. Lille	8	6	2	0	22
J.G.S.F Lille	8	6	1	1	21
J. O. Roubaix	8	4	3	1	19
E. S. Hellemmes	8	3	3	2	17
S.O. Lys	8	4	0	4	16
A. S. N. Roubaix	8	2	3	3	15
S. T. Croix	8	1	3	4	13
D. A. C. Lille	8	3	0	5	13
C. E. S. Lille	8	0	2	6	10
S. O. Armentières	8	0	0	8	7

Le calendrier des matches du 23 décembre s'établit comme suit :

J.O. Roubaix-A.S.N. Roubaix (arbitre : M. Delreux) ; S.O. Lys-D.A.C. Lille (arbitre : M. Ollivier) ; S.O. Armentières-C.E.S. Lille (arbitre : M. Cneuvels) ; A.S.B.B. Lille-S. T. Croix (arbitre : M. Delbecque) ; E. S. Hellemmes-J.G.S.F. Lille (arbitre : M. Sturbeaux).

Exempt : A.C.P. Lille.

La Commission de football se réunira mercredi 26 décembre, à 19 h. 30, à l'Union de Lille, 147, rue d'Arras.

LA COUPE DES FLANDRES

I. C. LILLOIS (1A)-O. LILLOIS (1A)

Pour ce match de Coupe des Flandres appelé à un certain succès local, les Irismen lillois recevront l'équipe première amateurs de l'O. L. au stade Victor Bouquey, conséquence de l'entente amicale existant entre les deux clubs.

Les Irismen viennent de battre à Lille l'U. R. D. Malo, très régulièrement, par 3 à 1, malgré l'handicap d'avoir à jouer avec quatre remplaçants, ce qui justifie bien la valeur des reserves de l'Iris d'ailleurs en excellente position dans le championnat du Nord.

De son côté, l'Olympique Lillois alignera une formation de premier ordre, dans laquelle figureront des joueurs connus, comme Winkelmans, Cantegrit, Ringot, Hennedouche, Théry, etc.

Les membres supporters des deux clubs peuvent donc être assurés qu'ils assisteront ce jour de Noël à une partie qui sera jouée très courtoisement par deux équipes qui tiendront de part et d'autre à s'assurer l'avantage..

NATATION

LA COUPE DE NOEL DES PINGOUINS LENSOIS

Pour la quatrième fois, l'épreuve de natation hivernale de plein eau dite « Coupe de Noël » se déroulera dans le canal de Lens, entre l'écluse et le pont de Douai, le jour de Noël, à 11 h. 30. Cette compétition organisée par les Pingouins Lensois est unique dans toute la région du Nord. Aussi constitue-t-elle un évent sportif dont le succès va grandissant. Cette épreuve comprendra deux catégories : 1. licenciés F.F.N.S., hommes et dames ; 2. Indépendants. Un classement spécial est prévu pour les engagés jusqu'à 16 ans s'il y en a, et pour les dames.

Le rassemblement des engagés aura lieu à 10 h. 30, au siège, café des Pêcheurs, au Pont de Douai.

Afin que cette performance puisse se réaliser avec le maximum de sécurité, les précautions et dispositions habituelles seront prises, savoir :

Les engagés se dévétiront dans des chambres chauffées et subiront une visite médicale par les soins des docteurs Laurent, Brun et Basset assistés par la section de la Croix-Rouge de Lens.

Des couvertures chaudes envelopperont les nageurs et nageuses jusqu'au départ. Elles leur seront à nouveau remises à leur sortie de l'eau pour rejoindre les vestiaires tout proches, où des boissons chaudes, ainsi que des sandwiches leur seront immédiatement distribuées.

Chaque concurrent et concurrente sera récompensé suivant son classement par un objet d'art ou un souvenir utile.

Les engagements seront reçus jusque 10 h. 30, au siége, le jour de Noël.

LA COUPE PORISSE O. L. - R. C. Roubaix

Samedi, à 14 h., l'O. Lillois recevra le R. C. de Roubaix.

Roubaix est très bien placé en Coupe Porisse et a battu Fives par 3 à 2, Calais par 3 à 1, Tourcoing par 2 à 0.

Il s'agit pour l'O. L. de son deuxième match retour et les Lillois à la veille des deux déplacements dangereux de Calais et Valenciennes essaieront de consolider leur classement.

LES RED BOYS de DIFFERDANGE A VALENCIENNES

Libres du fait de la disparition du Club Français, les Valenciennois ont fait appel à l'excellente formation du Luxembourg, les Red-Boys de Differdange.

Les Red-Boys jouent chez eux le même rôle que l'U.S. Saint-Gilloise en Belgique. Depuis plusieurs années, leur équipe galope franchement au-dessus du lot et cette supériorité nationale les oblige à rencontrer le plus souvent les grandes formations étrangères. C'est ainsi qu'ils viendront, ce 23 décembre, à Valenciennes, où ils fourniront certainement un très beau match.

LUTTE

Une grande bataille le 23 décembre à Lille

Padolak contre Jim Atlas

De l'avis général, nul combat ne peut susciter actuellement en France, un intérêt supérieur à celui qui va mettre en présence le dimanche 23 décembre, à Lille, les deux challengers au titre de champion du monde toutes catégories : le merveilleux et imbattable champion américain Walter PADOLAK et le célèbre champion de Grèce Jim ATLAS.

Tous ceux qui ont assisté au triomphe de Padolak le mois dernier à Lille, ont été abasourdis par la force colossale, la vitesse, la souplesse et aussi la beauté de cet athlète merveilleux, véritable statue humaine. Au combat, Padolak est éblouissant. Avec ses 95 kilos, il ne craint pas de rencontrer des hommes de 110 et 130 kilos, qu'il soulève et « balance » du reste, comme des gamins, avant de les plaquer à terre avec une violence inouïe. Padolak n'a jamais connu la défaite, ayant écrasé tous ses adversaires y compris les champions de la majorité des pays d'Europe et des Etats-Unis.

De son côté, le champion de Grèce, Jim Atlas, s'amène auréolé de titres, qui font de lui, un des plus célèbres catcheurs de l'époque. Agé de 25 ans, comme Padolak, ses victoires ne se comptent plus. Sa force phénoménale, sa rapidité d'exécution, sa virtuosité n'ont peut-être d'égales que celles de l'adversaire qu'il va rencontrer à Lille !

Ces deux champions ont tenu l'un comme l'autre à s'affronter ; ils savent tous deux les conséquences d'une victoire ; aussi l'on peut prévoir un combat formidable duquel sortira le futur champion du monde.

Comme nous l'avons indiqué, d'autres vedettes mondiales sont à l'affiche de ce grand gala qui suscite, cela se conçoit, un très gros intérêt.

Malgré l'importance du match vedette, véritable demi-finale du championnat du monde, le prix des places n'a pas été augmenté, aussi il sera prudent de louer aux endroits habituels. Places à 7, 15, 25 et 40 francs.

LES CRITERIUMS DE 2e SÉRIE STYLE GRÉCO-ROMAIN, A HEM

Organisés par la L.N.L. et le C.A. Hem, le dimanche 30 courant, salle du Tilleul à Hem, les critériums, ou championnats du Nord de 2e série, style gréco, réuniront les représentants des 25 clubs affiliés.

Véritable hiérarchie de la lutte, puisque seuls peuvent disputer les championnats de 1re série, les athlètes y classés et les trois premiers des critériums. Les championnats de 2e série promettent donc d'être âprement disputés du fait qu'un grand nombre de jeunes se sont révélés au Tournoi des Novices et qu'ils aspirent prendre rang parmi les « as ».

La pesée s'effectuera de 8 h. 30 à 9 h. 30 ; les éliminatoires commenceront à 10 h. et les demi-finales auront lieu à partir de 14 h. Les engagements doivent être adressés à M. Ruolt, 16, rue de Rivoli à Tourcoing avant le 25 décembre.

BOXE

DÉFI RELEVÉ

Georges Vanderheeren, 59 kg., de Roubaix, relève le défi de Genot, de Lille. Ecrire à M. Alfred Lerouge, 14, rue Newcommen, Roubaix.

Le Numéro spécial de NOEL du

RÉVEIL ILLUSTRÉ

qui vient de paraître, publie le début du

Grand Prix du Roman Cinéma 1935

200 Prix valant plus de **16.000 Fr.**

Dans ce même numéro commencent DEUX MAGNIFIQUES ROMANS

Le Démon du Foyer par *Georges BEAUME* | **RECONQUISE** par *Georges SPITZMULLER*

20 Pages — EN VENTE PARTOUT — 0.35

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE PETIT BIQUET - FRANK HARSEN sera magnifiquement encadré

Nous avons dit que le match officiel, qui va avoir lieu le 30 décembre à Lille, en 15 rounds de 3 minutes entre le champion d'Europe **Petit Biquet** et le grand espoir francais **Frank Harsen** mettrait en jeu le titre de champion d'Europe détenu par le champion belge depuis des années.

Ce match suscite un intérêt extraordinaire, car de l'avis général, peu de rencontres aussi ouvertes peuvent être présentées actuellement. Frank Harsen a annulé tous ses combats jusqu'au 30 décembre, afin de se présenter en possession de tous ses moyens. Le vaillant petit régional qui vient de conquérir la popularité et la célébrité à Paris, en faisant match nul avec Pladner, pour le titre de champion de France, a une chance serieuse de conquérir le trophée européen. Il suit un entrainement sévère et l'on peut affirmer que le brillant Petit Biquet peut s'attendre à en voir de rudes le 30 !

De son côté le champion d'Europe, en compagnie de ses entraineurs Sybille, Verbist et Luc Biquet, ne néglige rien lui non plus, pour être en forme, car il sait pour avoir péniblement arraché le match nul à Valenciennes il y a un mois à son challenger, qu'il ne doit s'attendre de sa part à aucun ménagement.

Au cours de ce grand gala, auront lieu les demi-finales de la Ceinture des Flandres poids légers, dont les éliminatoires ont suscité l'enthousiasme.

Le terrible cogneur belge **Camille Desmet** rencontrera le champion du Nord **Crion** et le scientifique **Deanoulet** sera opposé à l'espoir fivois **Kid Delecourt** ; voilà deux rencontres qui promettent.

Les quatre éliminatoires des poids mouches nous permettront de voir à l'œuvre d'authentiques champions :

Filhol (1re série) qui vient de battre Atenza ; matches nuls avec Huguenin et Joé Mendiola contre **Jacobs** (1re série) Anvers, ex-adversaire d'Angelmann et Harsen.

Magliozzi (1re série), ex-champion d'Italie, vainqueur de Joé Mendiola, Pédrito Ruiz, contre **Leclercq**, le comingman lillois, qui vient de battre Batiss.

Dimascio (1re série), Italien, vainqueur de Bataillé par knock-out, Dupuis (abandon), Filhol, etc... contre **Haccourt** (1re série) Bruxelles ; battu de justesse par Kid David et Frank Harsen.

Raquet (2e série), le grand espoir amiénois, vainqueur de Young Sikl ; match nul avec Filhol contre **Deruyck**, le petit battant fivois.

Il y aura donc à l'affiche neuf hommes classés officiellement en 1re série. Jamais semblable programme n'a été présenté en province !

A Valenciennes, la location est ouverte à la Taverne Lorraine, place d'Armes. Pour **Lille, Roubaix, Tourcoing** et **Douai**, la location fonctionnera à partir de lundi matin 24 décembre. Prix des places : Troisièmes, 8 fr.; secondes, 16 fr.; premières, 25 fr.; rings, 40 fr. (3 premiers rangs, 60 fr.).

POUR LES ETRENNES

ECLAIRAGE VELO
Groupe réglementaire DYNAMO CHROMÉE Phare luxe éclairage à l'arrêt. Feu rouge. GARANTI sur facture
59 fr.
Envoi franco paiement livraison
HOEL, 136, rue Damrémont et 142, r. Lafayette, PARIS
9308

BILLARD

AU BILLARD CLUB DES FLANDRES

CRITERIUM NATIONAL AU CADRE DE 45/2

La finale du championnat du Nord a été gagnée par le Dunkerquois Rénier devant Vanhove, de Cambrai, Lembrouck de Dunkerque et Guilluy, du Métropole Fivois.

Rénier est qualifié pour la finale du championnat de France qui aura lieu au Billard-Palace, à Paris, du 27 au 30 décembre.

HIPPISME

Les Courses d'hier à Vincennes

PREMIERE COURSE

1. Joyeuse VII (R. Simonard)	49,00	18,00	
2. Julia Wilkes (M. Roussel)		17,00	
3. Joueuse T (R.-C. Simonard)		30,50	

Pas couru : Jep II, Jactance, Je suis Belle, Jouvencelle W, Judith V, Judix, Joyeuse Commère, Jocasse, Joppé, Jaffna.

DEUXIEME COURSE

1. Jeannine II (U. Marisse)	94,00	19,00	
2. Jeannette (G. Roussel)		26,50	
3. Jizdra (A. Morel)		9,50	

Pas couru : Jeune Etoile II, Justice II, Jackmani.

TROISIEME COURSE

1. Ibéa (M. Roussel)	62,00	20,50	
2. Ida B (O. Desmedt)		13,50	
3. Idée Folle II (Cl. Dessauze)		20,50	

Pas couru : Isis A, Italienne III, Ile de France, Irish Glory.

QUATRIEME COURSE

1. Gare à Toi (E. Carré)	8,00	5,50	
2. Général (Al. Libeer)		8,00	
3. Haariem (Monchin)		8,00	

Pas couru : Iéna VII, Hélios, Honfleur, Hugues Capet.

CINQUIEME COURSE

1. Ivan P (Vanlandeghem)	23,50	9,50	
2. Horace II (Bulthoa)		19,50	
3. Habit d'Or (R.-C. Simonard)		7,00	

Non placés : L'Histoire, Hep Hop, Héron l'Ancien, Haifa II, Hélène Leyburn, I Love You, Harlay, Héro X.

SIXIEME COURSE

1. Imérina (Hazet)	158,50	33,00	
2. Iseghem (Verzèle)		8,50	
3. Iroquois W (Al. Libeer)		21,00	

Pas couru : Isopode, Itou, Intermédia.

FEUILLETON DU 20 DECEMBRE. — N. 12

SONIA L'ENSORCELEUSE

Par Maurice Mario

— Mon capitaine a exécuté un vol de nuit, dit-il, et il est rentré au matin, c'est ce qui l'empêche de se lever.

Mauvaise inspiration ; cette excuse, quoique inspirée par un bon sentiment, ne souleva que de violentes protestations.

— Il devait le savoir et ne pas nous donner rendez-vous !

— Parfaitement, c'est intolérable !

— Nous avons autre chose à faire !

— D'autant plus que ce vol de nuit a peut-être eu lieu à l'Abbaye de Thélème, au Rat Mort ou chez Maxime !

Cette insinuation fut lancée par un petit homme furibond, aux sourcils hérissés, le plus hargneux des quatre visiteurs ; il est juste de dire qu'elle obtint un certain succès.

Bédanne, désolé, eut un geste d'impuissance.

Deux fois déjà il avait essaye de réveiller son chef qui dormait dans la pièce voisine ; la première fois, il avait reçu un grognement pour réponse, la deuxième fois, une pantoufle dans le creux de l'estomac.

S'armant de tout son courage pour une troisième tentative, il se dirigeait vers la porte quand celle-ci s'ouvrit et le capitaine de Saulnière apparut, souriant, dans son élégant pyjama japonais.

Moins élégants étaient ses yeux noirs encore bouffis de sommeil et ses cheveux châtains quelque peu en broussaille ; mais une telle insouciance, un tel plaisir de vivre se lisait sur ce visage jeune, qu'il était difficile de ne pas lui réserver un accueil sympathique.

Les quatre visiteurs, à sa vue, oublièrent leur rancune instantanément et ce fut même le sourire aux lèvres qu'ils reçurent sa poignée de main tandis qu'il disait confus mais sur un ton de grand seigneur :

— Vous m'excuserez, messieurs, de vous avoir fait attendre. Hier, une alerte de notre colonel, qui a voulu profiter d'une soirée étoilée pour se livrer à une expérience dont je ne conteste pas l'utilité, m'a fait passer une nuit assez fatigante.

Et, soudain, avec une fureur souriante :

— Mais ce Bédanne, à quoi pense-t-il de ne pas vous avoir servi un porto d'attente, il est impardonnable ! Bédanne, voyons, mon garçon, as-tu entendu ?

— Voilà, mon capitaine, j'apporte .

— Dépêche-toi.

Un monsieur très chic, à la cravate bien faite sur un faux col empesé, au visage en lame de couteau, et dont les cheveux grisonnants étaient partagés par une raie impeccable qui descendait jusqu'à la nuque, protesta avec effusion :

— Mon cher capitaine, c'est inutile...

— Mais si, mais si..

Et, flatteur :

— Je serai même heureux d'avoir votre avis de connaisseur.

Ce monsieur était Gilbert Levigan, le réputé tailleur militaire de l'avenue de l'Opéra.

Prenant alors une chaise et s'asseyant en face de ses visiteurs, Claude de Saulnière poursuivit :

— Messieurs, laissez-moi d'abord vous remercier d'avoir répondu à mon invitation dont le but, croyez-le bien, n'était pas seulement de vous offrir un verre d'excellent porto.

Quatre énergiques mouvements de tête approuvèrent ce préambule.

— Vous êtes mes quatre plus gros créanciers, je ne vous l'apprends pas et peut-être éprouvez-vous quelque surprise d'avoir été réunis ici ensemble. La raison en est bien simple, messieurs, c'est à cause de la lettre exasperée que, par une coïncidence qui m'a un instant troublé, chacun de vous m'a adressée ces jours-ci. Vous m'avez paru intraitables pris séparément et j'ai pensé que, réunis, le bon sens de l'un influerait sur le bon cœur de l'autre et que vous m'accorderiez le délai dont j'ai absolument besoin pour me libérer envers vous.

Quoique dites avec le sourire, ces paroles eurent pour effet d'allonger considérablement les visages des quatre personnages, sauf celui du tailleur qui parut conserver toute sérénité ; les trois autres, en effet, avaient conçu le fol espoir d'un règlement et on les dérangeait pour une nouvelle remise, c'était exagérer !

Il y eut un silence glacial de quelques secondes, puis le petit homme aux sourcils hérissés, un artiste bottier qui savait mouler une cheville avec un chic inimitable, déclara d'un ton sec :

— Si ce délai ne doit pas dépasser quinze jours, j'accepte.

— Mon cher monsieur Trinette, quinze jours, c'est trop court, il me faut trois mois.

— Encore trois mois ! gémit Laurent Wetzel, l'éblouissant joaillier du boulevard des Capucines, un brun au teint mat d'un Levantin.

— Je vais vous expliquer...

— Impossible ! coupa d'un geste net le bottier, comme s'il avait eu le tranchet en main.

— Monsieur Trinette, ne vous fâchez pas, laissez-moi parler. Je demande ce délai parce que je me prépare actuellement pour la Coupe Bibendum dotée d'un prix de 250.000 francs et que vraisemblablement...

— Non, non, je ne coupe plus dans vos coupes ! Il y a trois mois, vous m'aviez déjà parlé de la Coupe du Printemps, dotée de cent mille francs, pour laquelle vous étiez grand favori et qui vous a passé sous le nez.

— Pour une cause forfuite ! Rappelez-vous, pour une fuite d'essence !

— Par laquelle ma créance a pris également la fuite.

— Je sais, monsieur Trinette, que vous avez beaucoup d'esprit comme tous les cordonniers ; sans doute, êtes-vous même poète à vos heures...

— Parfaitement.

— Mais votre désir de faire de l'esprit vous rend injuste. J'espère pour la Coupe Bibendum ne pas avoir la même malchance.

— On n'en sait rien. Pour ma part, j'ai une grande peur que cette nouvelle coupe ne se transforme en un calice qu'il nous faudra boire jusqu'à la lie.

Wetzel et Moriceau, le garagiste de l'avenue de la Grande-Armée, un gros réjoui, parurent approuver d'un sourire ce nouveau trait d'esprit, mais Levigan déclara fermement :

— Eh bien ! moi, messieurs, j'ai confiance. Je connais la valeur du capitaine de Saulnière et je suis prêt à lui accorder les trois mois qu'il demande en tablant sur sa chance.

— Vous êtes libre ! déclara le bottier comme un coq en colère.

Et il plaisanta :

— Si vous voulez, je vous passe ma créance.

— De combien ? riposta du tac au tac le tailleur dédaigneux.

— Six mille environ, je l'ai là dans mon portefeuille.

— J'ai également la mienne, déclara Wetzel, neuf mille.

— Moi aussi, dit le garagiste, treize mille cinq cents.

Et tous trois regardaient Levigan, caressant l'espoir qu'il aurait le beau geste de la leur racheter.

Assommé par cette avalanche de billets, l'élégant tailleur eut un instant de flottement mais, beau joueur, après un rapide calcul, il dit d'un ton net :

— J'ai confiance, messieurs, mais je conviens qu'il y a de gros risques. Prenez-en votre part avec un rabais de cinquante pour cent et je vous remets un chèque immédiatement.

Ce fut un tollé général devant une pareille réduction.

— Non ! Non ! Jamais cinquante ! protestèrent les trois compères, indiquant ainsi qu'ils étaient disposés à causer.

— Pourtant, messieurs, je suis juste et le rabais que je vous demande est bien calculé. Je me livre, vous l'avouerez, à une spéculation très hasardée et il faut que mon gain soit proportionné à mon risqué.

— Evidemment, convint le joaillier très attentif. Eh bien ! soyez moins gourmand et jouons cartes sur tables : trente-trois pour cent, si vous voulez. Donnez-moi un chèque de six mille et voici ma créance de neuf mille.

Le tailleur eut une hésitation, tandis que le capitaine de Saulnière, assez anxieux, disait d'un petit air qui s'efforçait d'être désintéressé :

— Pour moi, c'est blanc bonnet ou bonnet blanc ; je payerai à celui qui aura les billets.

Pourtant, il ne s'expliquait que confusément ce beau geste de son tailleur, le meilleur homme des quatre, certes ! mais à qui il devait déjà une somme rondelette.

— Soit, six mille, accepta Levigan en sortant un carnet de chèques.

Le garagiste pensa, lui aussi, qu'il valait mieux tenir que courir... la Coupe Bidendum et, bon prince, lança :

— Marchons pour trente-trois.

Mais le bottier ne put retenir un soupir rageur en tendant silencieusement son papier : il acceptait, mais pas de bon cœur.

(A suivre).